

PREF. 72

10.10.24

25/5794



Arrêté N° : du 10 OCT. 2025

OBJET : Représentants de la collectivité et du personnel au sein du
Comité Social Territorial du personnel du Département

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales,

Vu l'élection du Président du Conseil Départemental le 1^{er} juillet 2021,

Vu le procès-verbal des résultats des élections du 08 décembre 2022 des représentants du personnel au Comité Social Territorial,

Vu l'arrêté n°24/5716 du 04 octobre 2024 portant désignation des représentants au sein du Comité Social Territorial,

Considérant le mail de la CFDT indiquant la démission de Monsieur METEYER et de Madame CHABREYRIE de leur mandat de représentants du personnel au Comité Social Territorial.

Considérant le mail de la CFDT désignant Madame RACHET en qualité de représentante titulaire du personnel et Madame LEVILLAYER en qualité de représentante suppléante.

ARRÊTE

Article 1 Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 24/1366 du 28 février 2024,

Article 2 : Sont désignés pour siéger en tant que représentants de la collectivité au sein du Comité Social Territorial :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Véronique CANTIN	M. Joël MÉTENIER
M. Régis VALLIENNE	Mme Catherine PAINEAU
Mme Martine CRNKOVIC	Mme Françoise LELONG
M. Olivier DUBOSC	M. Bernard BONNEL
Mme Claire BROUSSEAU	M. Bruno CARO
Mme Nathalie PONTASSE	M. Franck SEROUL
M. Eric DUVAL	Mme Mélanie LEBLANC
Mme Marie SAJOUS	M. Olivier SILLERE

PRÉF. 72

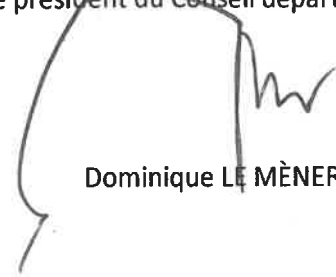
10.10.25

Article 3 : A la suite des élections professionnelles du 08 décembre 2022, les représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial sont les suivants :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
Mme Anne DUTERTRE (CRPD-FA)	Mme Nathalie COSNET (CRPD-FA)
M. Jean-Christophe LEGER (CRPD-FA)	M. Yankoub SALIM (CRPD-FA)
Mme Sylvaine PICHER (CFDT)	Mme Magali HUBERT (CFDT)
Mme Dominique RACHET (CFDT)	Mme Myriam LEVILLAYER (CFDT)
Mme Sylvie PAYSAN (CGT)	Mme Salima GUEDOUAR (CGT)
Mme Jean-Christophe SAULE (CGT)	M. Benoît FERRE (CGT)
M. Olivier CORBIN (SLD TER FSU 72)	M. Arnaud AVRAIN (SLD TER FSU 72)
Mme Peggy BRIERE (SLD TER FSU 72)	Mme Nadine DEFOND (SLD TER FSU 72)

Article 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département de la Sarthe www.sarthe.fr.

Le président du Conseil départemental,



Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le : 10 OCT. 2025
et de sa publication ou notification le : 13 OCT. 2025